

vail des Ouvriers, & de rendre le Sel pour le moins aussi bon & en plus grande quantité qu'auparavant. Le Roi en recompense de ce service qui est important, eu égard à la rareté du bois, accorde au Sr. Thomas & à ses descendans, la moitié des épargnes qu'il pourra faire.

V. *Marly*. Le Roi partit le 17. à 11. heures du matin de *Versailles*, & se rendit le même jour en chassant à *Marly*, avec les Princes & Princesses du Sang. Les Seigneurs & Dames qui ont suivi S. M. font au nombre de 117., & les Bureaux font restez à *Versailles*. Mr. le Duc, qui est ingenieur à procurer de nouveaux plaisirs à ce jeune Monarque, a disposé les choses de maniere que S. M. se plaît beaucoup ici, y ayant journellement & successivement fêtes galantes, grand jeu, Comedie & parties de chasse. Le Roi a augmenté de 8000. livres la pension annuelle du Duc d'Antin, pour le dédommager des grandes dépenses qu'il a faites, lorsque S. M. passa à sa maison de *Petit-Bourg* en revenant de *Fontainebleau*. Mr. Bignon de Blanzay a obtenu les grandes & petites Entrées à la Cour, & la survivance de la Charge de Garde de la Bibliothèque Royale, actuellement exercée par Mr. l'Abbé Bignon son Oncle. Le Marquis d'Oise est nommé Inspecteur General des Fortifications du Royaume, à la place du Marquis d'Asfeld, & Mr. de St Aignan, Evêque & Comte de Beauvais, a reçu, dit-on, ordre de se retirer dans son Seminaire, avec 6000. livres de pension sur ses revenus; le surplus étant réservé pour payer les Créanciers. Mr. le Duc d'Orleans se charge de toutes les belles Peintures que le feu Duc son Pere a laissé dans le Palais Royal, & le Château de *St. Cloud*; à condition qu'il indemnifera Madame la Duchesse sa Mere, & les deux
jeunes